

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 86 (1957)

**Heft:** 10

  

**Rubrik:** La Saffa 1958

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Saffa 1958

---

La Saffa 1958 — exposition féminine suisse qui aura lieu l'an prochain — organise, dès maintenant, dans le cadre de cette manifestation nationale, un concours à l'usage des jeunes filles, nées entre les années 1938 et 1942.

Toutes les jeunes filles, âgées de 15 à 20 ans, domiciliées en Suisse ainsi que nos jeunes compatriotes de l'étranger, sont invitées à prendre part à ce concours.

La participation peut être individuelle ou collective.

Les quatre possibilités qui s'offrent au choix des concurrentes figurent dans les conditions du concours :

1. Illustration d'un opuscule qui traite de la famille suisse.
2. Etablissement de scénarios pour un théâtre guignol ou une scène d'ombres chinoises.
3. Exécution de travaux manuels, à l'usage des jeunes filles qui sont amateurs de couture.
4. Confection d'objets divers, destinés à agrémenter une chambre de jeune fille ou le logis familial.

Prière de demander les conditions au bureau de la Saffa, Bahnhofplatz 14, Zurich, en indiquant le domaine choisi.

Les conditions seront envoyées aux intéressées à partir du 20 septembre 1957. C'est à partir de cette date que les travaux du concours peuvent commencer. Selon le domaine choisi, les participantes disposent de trois à cinq mois pour l'exécution.

L'inscription définitive s'effectue jusqu'au 15 novembre 1957 au plus tard, par versement de 2 fr. avec mention de domaine choisi, au moyen du bulletin joint aux conditions.

Les travaux seront appréciés séparément pour chaque domaine par des spécialistes.

Les résultats du concours seront exposés et présentés à la Saffa, au cours de la « Journée des jeunes filles », prévue pour le 4 août. Les prix d'une valeur totale de 2000 fr. seront distribués ce jour. Lors de cette journée, de nombreux petits concours et jeux officiels seront organisés ; ils donneront la possibilité aux jeunes filles de toutes les régions du pays d'entrer en compétition.